

Aubigny. La restauration des murs du cimetière inscrite au budget

 Courrier de l'Ouest

Publié le 24/04/2025 à 05h00

Les comptes administratifs et de gestion 2024, tout comme le budget primitif 2025 de la commune d'Aubigny, ont été votés à l'unanimité.

Compte administratif 2024. Les recettes de fonctionnement se sont chiffrées à 158 186 € et les dépenses à 180 739 €. Il y a eu 29 710 € de recettes d'investissement et 23 267 € en dépenses. L'excédent global de clôture est de 72 447 €, à reporter au budget 2025.

Budget primitif 2025. La section de fonctionnement s'équilibre à 210 195 €, avec le report de 2024 et un virement à la section d'investissement de 19 825 €. Il est attendu 33 300 € de dotations et participations, 91 000 € d'impôts et taxes et 12 148 € de produits de gestion courante. La section d'investissement s'équilibre à 74 886 €. Il est entre autres prévu la restauration de trois murs du cimetière pour 34 545 € HT (41 454 € TTC). Un prêt de 24 000 € sera contracté sur 5 ans au Crédit agricole au taux de 3,49 %. Une demande de subvention de 17 272 € sera demandée au Département.